

# ROUBAIX

Bureaux : 32, rue Favart. — Téléphone 9-51.

## PRODUCTION

La décroissance de la natalité est un péril national. Moins la France aura d'enfants, plus elle aura de chances de perdre tous ceux qui lui resteront au cours de la prochaine dernière guerre...

Oh ! cette constatation n'est pas d'hier ! Il y a toute apparence, sans qu'on puisse trop insister là-dessus, que le bon Dieu dû la faire, lorsqu'il dit aux deux premiers humains, en leur accordant ses bénédictions : « Croissez et multipliez ! »

Il comprit la sagesse incluse en cette injonction, ce qui tendrait à prouver que l'encombrement obligatoire ne nous a pas servis à grand chose, puisque nous sommes maintenant beaucoup plus bêtes que les plus anciens de nos ancêtres. Il est étonnant de dire que quelques-uns de nos contemporains ont encore l'intelligence assez claire pour comprendre la nécessité d'un « temps d'arrêt » dans la propagation, en attendant que soit fait le nécessaire pour le bien-être de la population. Mais il convient aussi de remarquer que ceux-là sont généralement des gens qui n'ont pas ou n'ont plus l'occasion de pêcher d'écaille. Car s'ils avaient la conscience plus libre, ils se garderaient sans doute de pêcher une morale à l'application de laquelle ils trouveraient, en ce qui concerne, d'après difficultés. Et ils seraient peut-être les premiers à demander aux moralistes la solution de ce difficile problème d'augmenter le nombre des bouches à nourrir alors que la production est insuffisante actuellement à nourrir celles qui, déjà, tirent la langue.

C'est un fâcheux dilemme, dont ne se rendent nullement compte ceux qui n'y sont pas intéressés. Avant que le travailleur puisse comprendre le devoir qu'on lui propose, il faut qu'il soit assuré de vivre lui-même, d'abord, et ensuite de faire vivre ceux qu'on lui demande de faire vivre.

La différence entre ces deux catégories d'individus, c'est la différence entre la paille et la poutre.

## COMITE D'ALIMENTATION

Le Mémorial Herdy Lebague prévient les boulangers prenant la farine chez elle qu'ils partiront lundi prochain 12 courant, les sacs seront retournés à raison de 72 et repris à 7 fr. Les sacs usés sont prêts de se munir de l'argent nécessaire.

## ON NE DANSE PAS SANS PERMIS

Contravention a été dressée à la charge de M. Jean Depierre, cabaretier, rue Bernard, 36, lequel, sans autorisation, laissait danser des clients dans sa salle de débit.

## ILS VOULAIENT ENLEVER LES LAPINS

Des individus ont tenté de pénétrer, la nuit dernière, par escalade, dans la demeure de Mme Van Landeghem, rue Magenta, 19. Le but de cette tentative était de s'emparer des lapins qui se trouvaient dans la cour. Néanmoins, rien n'a été dérangé, les voleurs, pour une raison ignorée, ayant soudain pris la fuite.

## TOURCOING

### Renversé par une auto

#### UN PASSANT EST BLESSE

Le chauffeur continue sa route. Vendredi soir, vers six heures et demie, M. Georges Veroult, âgé de 44 ans, marchand de beurre à Croix, rue de l'Amiral Courbet, 44, voulut traverser le boulevard Descaut, à hauteur de la rue des Villas, fut renversé par une automobile qui arrivait de Tourcoing, et dont les lanternes n'étaient pas allumées. M. Veroult fut projeté sur le sol, blessé très grièvement à la tête. Il fut transporté à la pharmacie Fievet, rue du Mouvaux, où il reçut les soins que nécessitent de ces blessures à la cheville et au genou droit.

Le chauffeur, sans s'occuper de l'accident dont il était cause, avait continué sa route, et est resté incertain.

Le blessé a été reconduit à son domicile, accompagné par des agents. On ouvre une enquête.

## FERMEZ A L'HEURE

La police a dressé contravention à M. Tostiger, cafetier, Grand-Place, 30, dont l'établissement était resté ouvert jusqu'à 1 h. 40, ainsi qu'à M. J.-B. Castelain, cabaretier, rue du Mouvaux, 80, qui recevait encore des clients à deux heures du matin.

## VENTE DE VIN ROUGE

Quotidiennement, Place Sébastopol, 1 litre par personne pour 1.60 : lundi, 12 janvier 1920.

Secteur 11, cartes grises, numéros pairs, de 9 à 9 heures; impairs, de 9 à 10 heures; numéros pairs, de 10 à 11 heures; impairs, de 11 à 12 heures; cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures; impairs, de 3 à 4 heures; numéros pairs, de 4 à 5 heures; impairs, de 5 à 6 heures.

## CÔTE A DOMICILE

Secteur 11. — L'inscription aura lieu lundi, 12 janvier, cartes roses à mardi 13, cartes grises, 27, rue Carnot, ou à l'usine à gaz, 1 et 2 personnes, 2 hect.; 3, 3 et 5 personnes, 4 hect.; 6 personnes et plus, 6 hect. Prix fixé, 6 fr. 10 l'hect. Se munir de la carte de pain.

## INSCRIPTION DU CHARBON

Mairie de Tourcoing, salle des fêtes, lundi 12 janvier, secteur 1 : cartes roses, de 8 h. 30 à 11 h. 30; cartes grises, de 9 à 10 heures; 1900 kil. pour 1 fr. 25; 5 et 6 personnes, 1900 kil. pour 1 fr. 50.

## AUX AMICALES DE LA RUE DU HAZE

Service des vêtements et Chaussures. Il sera mis en vente aux Amicales, rue du Haze, premier étage, les lundi et mardi de chaque semaine, de huit heures et demie à onze heures et demie, et de deux heures à quatre heures du soir.

Bonneterie pour hommes, couvertures, pardessus, vestons pour enfants jusqu'à 12 ans, catégories de vêtements de laine et de fil, vêtements pour hommes, chaussures américaines pour femmes et enfants, ainsi qu'un lot de semelles et de talons en cuir, de vêtements et chaussures qui ont été régulièrement le lundi et mardi de chaque semaine, à partir de huit heures du matin, de deux heures de l'après-midi, et est recommandée aux familles de se présenter de préférence au début de la soirée ou de l'après-midi, et non pas au fin de la soirée, à un moment où il y a beaucoup de monde.

En suivant ces indications, les familles seront servies plus rapidement, et le cas échéant, de vêtements désirable, et le cas échéant, de vêtements à être renvoyés à une autre séance, en raison du temps insuffisant qui resterait jusqu'à l'heure de la fermeture qui se seraient présentés tardivement.

## BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

Les Bons de la Défense Nationale sont remboursés au Bureaux de la rue des Augustins, Lille, mardi en argent, jeudi en marchandises, Meubles, Literie, Pêlerie, Vêtements, Chaussures, Imperméables. Vente au Comptant.

# LILLE

M. Loucheur croit que la crise du charbon sera bientôt conjurée

## Il nous le dit au cours d'une interview

Cette nuit, à minuit, M. Loucheur, ministre de la Reconstruction, est descendu à Lille, où il vient pour prendre part aux élections sénatoriales et s'occuper de la question du charbon.

Accompagné de MM. Leroy, ancien député; Vancouyberghie, président du Conseil général; Mahieu, ingénieur des ponts et chaussées; M. Loucheur fut reçu à sa descente du train, par MM. Naudin, préf. du Nord; Daniel-Vincent, Pasqual, René Lefebvre, Desales, députés, etc.

Après les salutations d'usage, M. Loucheur lui confia le soin de la question du charbon, et lui exposa les raisons qui ont amené sa venue à Lille. M. Loucheur fut reçu à sa descente du train, par MM. Naudin, préf. du Nord; Daniel-Vincent, Pasqual, René Lefebvre, Desales, députés, etc.

Malgré l'heure tardive, le ministre de la Reconstruction Industrielle répondit de bonne grâce aux questions que nous lui posâmes.

Quel est votre programme, Monsieur le ministre ? — Je compte, répondit-il souriant, à moins que le « Figaro » ne me rappelle, passer la journée de dimanche à Lille; lundi matin, j'espère aller à Roubaix, dans ma famille; après-midi, j'irai à la Chambre de commerce de Lille.

Vous partirez sans doute de la question du charbon ? — Elle existe donc, répondit-il plaisamment. Puis, reprenant son sérieux : Oui, dit-il, — quelles en sont les causes principales ?

— Les causes principales sont d'abord à la grève des mineurs en Amérique, ensuite au manque de charbon d'eau, et enfin au manque de 800.000 tonnes de combustible que la Belgique devait nous fournir et qu'elle ne nous a pas livrés.

— Et que pensez-vous de votre entrevue à ce sujet avec le Ministre Belge ? — J'en ai été très satisfait. Nous en sommes arrivés à un accord complet, à tel point que je crois pouvoir affirmer que la crise sera bientôt conjurée.

Mais, comme il se fait tard, le Ministre prend congé de nous et monte dans son auto qui le conduit à l'hôtel.

## L'épilogue d'un cambriolage tragique

### LES COMPLICES DU VOLEUR MORT

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL. Il y a quelques semaines, M. Dufresne, entrepreneur de peinture à Roubaix, était victime d'un vol important. Au cours de l'opération nocturne, les auteurs du vol s'étaient emparés d'une somme de 500 francs et des bijoux et montres, sautoirs et broches, dont la valeur pouvait être approximativement évaluée à dix mille francs.

Malgré les actives recherches de la police, les coupables paraissaient devoir rester inconnus quand une lettre anonyme adressée au chef de Sûreté lui indiquait qu'il les recherchait au domicile d'un certain M. Desmoutiers.

Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

Les audiences s'ouvrirent hier devant le tribunal. Une descente de police eut lieu immédiatement et amena l'arrestation de Charles Blomberg et de César Dhont, un troisième dénommé Paape, qui voulait s'enfuir par un sautoir par une fenêtre du premier étage, se fracturant le crâne, et décédant quelques jours après à l'hôpital.

# à Ville Ouvrière

## A ROUBAIX

### Dans les Transports

La chambre syndicale « Union des Transports de Roubaix » invite tous les chauffeurs d'autos et mécaniciens travaillant pour les régions libérées à assister à la réunion qui aura lieu le lundi 12 janvier, à 6 heures du soir, au siège du syndicat, rue de l'Alouette, 43, à Roubaix.

Ordre du jour : « Délégation au ministère ; résultats obtenus ». Présence indispensable.

Pour le Syndicat. Le Secrétaire : LORTHOIL.

## AUX MAGASINIERS ET HOMMES DE PEINE

Tous les ouvriers magasiniers et hommes de peine des maisons de négoce sont invités à assister à une réunion générale de leur corporation qui aura lieu mercredi prochain, à 6 heures et demie du soir, au siège du Syndicat, rue de l'Alouette, 43, à Roubaix.

Ordre du jour important.

## REPRESENTATIONS THEATRALES POUR LES OUVRIERS SYNDIQUES

La Bourse du Travail de Roubaix organise, pour la semaine du 26 janvier au 1er février prochain, une série de représentations théâtrales, à prix très réduits, pour tous les ouvriers et ouvrières des syndicats adhérents à la Bourse.

Pendant toute cette semaine, d'accord avec le cercle dramatique de « La Paix », des représentations théâtrales auront lieu chaque soir, dans la salle de la coopérative « La Paix ».

Les ouvriers syndiqués, munis de leur carte confédérale, pourront assister, à l'une ou l'autre de ces représentations, à leur choix, pour le prix modique de 0 fr. 80, à n'importe quelle place.

Un programme figure la belle et magnifique pièce de M. Kistemackers, « L'Embuscade ».

Les ouvriers syndiqués, munis de leur carte confédérale, pourront assister, à l'une ou l'autre de ces représentations, à leur choix, pour le prix modique de 0 fr. 80, à n'importe quelle place.

## Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord

Le Bureau informe les trésoriers des Syndicats, qui ont reçu les timbres de l'U. D. et de ses comités en cours sont expédiés.

Toutes les nouvelles commandes seront servies par retour de courrier.

## A LILLE

### Bourse du Travail de Lille

Les trésoriers des Syndicats adhérents à notre Bourse, pour les timbres de l'U. D. et de ses comités en cours sont expédiés.

Toutes les nouvelles commandes seront servies par retour de courrier.

## Chez les ouvriers boulangers

C'est avec juste raison que, dans « L'Humanité » du 7 courant, notre camarade Lévêque, trésorier du syndicat des ouvriers boulangers de la Seine, nous a adressé l'assurance que la grève peut devenir grave et elle est même sur le point de le devenir rapidement, si le gouvernement n'intervient pas d'une manière efficace.

En cas de refus de nos revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons, l'ouvrier boulangier ne peut plus trouver au sein de sa famille, même avec le nouveau salaire obtenu, les moyens de subsistance.

Il est donc urgent que nous nous réunissions pour discuter les conditions de la grève, et pour voter les revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons.

Il est donc urgent que nous nous réunissions pour discuter les conditions de la grève, et pour voter les revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons.

Il est donc urgent que nous nous réunissions pour discuter les conditions de la grève, et pour voter les revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons.

Il est donc urgent que nous nous réunissions pour discuter les conditions de la grève, et pour voter les revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons.

Il est donc urgent que nous nous réunissions pour discuter les conditions de la grève, et pour voter les revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons.

Il est donc urgent que nous nous réunissions pour discuter les conditions de la grève, et pour voter les revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons.

Il est donc urgent que nous nous réunissions pour discuter les conditions de la grève, et pour voter les revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons.

Il est donc urgent que nous nous réunissions pour discuter les conditions de la grève, et pour voter les revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons.

Il est donc urgent que nous nous réunissions pour discuter les conditions de la grève, et pour voter les revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons.

Il est donc urgent que nous nous réunissions pour discuter les conditions de la grève, et pour voter les revendications que nous soumettrons sous peu à nos patrons.

# Union Confédérale des Localités de France et des Colonies

## SYNDICAT DE LILLE

Permanence aujourd'hui, à 2 heures, de 10 heures à midi, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

REponses AUX DEMANDES FAITES. JEUDI 8 JANVIER. B. C. 58.603. — Non, attendu que le propriétaire, vous avez un délai de 20 jours à compter de cette date pour faire savoir par ministère d'huissier votre intention de bénéficier de la prorogation légale.

C. F. 58.605. — Vous devez ce mois d'impôt, la loi dit « Qui peut payer doit payer ». Vous avez droit à une prorogation égale au temps de votre mobilisation.

B. F. 58.604. — Oui, vous avez droit à la prorogation. La question du loyer durant la guerre sera discutée devant la Commission arbitrale qui statuera sur vos ressources.

C. F. 58.606. — Dans l'état actuel de la législation, vous n'avez pas droit à la prorogation. Vous devez payer votre loyer si vous avez travaillé depuis cette époque et si le propriétaire peut faire la preuve que vous êtes en mesure de le payer.

B. J. 58.607. — Vous ne pouvez pas suspendre le paiement de votre loyer, mais vous pouvez assigner en justice votre propriétaire et réclamer s'il y a lieu, une indemnité pour privation de jouissance.

## Confiserie du Cocorico

37, rue Neuve, LILLE. Grand assortiment pour revendeurs.

## HAUBOURDIN

L'AFFAIRE DE DETOURNEMENTS. — Le jeune Henri Boudereux avait fait demander sa mise en liberté provisoire, par l'entremise de son avocat, M. Moithey. M. le juge d'instruction Giorlan, chargé de cette affaire, s'y est refusé.

## LA BASSEE

CAISSE D'EPARGNE. Séance du 8 janvier 1920. — Reçu de 32 déposants dont 8 nouveaux, 25.506 fr. remboursés à 12 déposants dont 1 pour solde, 12.169 fr. 96.

Les séances ont lieu : le dimanche, 151, rue Sadi-Carnot, à Haubourdin, de 8 à 10 heures; le jeudi, à La Bassée (Grand-Place), de 11 à 1 heure.

## NEUROLOGIE

Aujourd'hui à 2 h. 1/2 auront lieu les funérailles civiles de Ch. Franc, je crois de mon devoir de saluer la dépouille mortelle de celui qui fut tout au long de sa vie un militant socialiste et syndicaliste sobre et désintéressé.

Conseiller Prudhomme, secrétaire du syndicat des mouleurs, membre des commissions de la Bourse du Travail nous avons cotisé et les jours ce fut en bonne camaraderie que l'on travailla avec lui.

Resté pendant l'occupation, Ch. Franc fut pris comme otage, il fut partie de diverses commissions au point de vue social avec les camarades Whelloff, Wartel, sergent et notre regretté Bar.

Depuis quelques mois un chagrin le minait, victime de critiques de certains avides de places au lieu de lutte de classe, mais dont ses amis avaient fait justice en lui conservant leur confiance.

Son caractère de bonhomme nous avait fait connaître ses goûts et quand le mort fut embaumé, nous avons eu l'honneur de lui rendre un dernier hommage que l'on puisse rendre à un militant.

Marcel DUJARDIN, secrétaire-adjoint de la Bourse du Travail.

## PARTI SOCIALISTE

SECTION DE LOOS. — Pour le Propagande. — Dimanche 25 janvier, à 6 heures du soir, la section de Loos organise une soirée chantante au profit de sa Caisse de propagande, chez le citoyen Georges Cambroux, rue de la Delle, coin de la rue Léon-Gambetta.

Plusieurs chanteurs de mérite se feront entendre pour la bonne cause; les deux frères Delfein se joignent à nous pour cet effort.

Aussi, camarades, nous vous invitons dimanche à apporter les gros sous de la lutte.

Le secrétaire : Gory Rois.

## SECTION DE RONCHIN. — Assemblée générale le 11 janvier, à cinq heures précises, au siège.

Dimanche 11 janvier, à 4 heures du soir, examen Duriez-Cécal, à Mulet, réunion générale de toute la section.

NOTA. — Les membres de la Commission sont priés de se réunir au moins une heure à l'avance.

Le secrétaire : A. PORTOIS.

## A LESQUIN

Il est rappelé aux membres du Parti Socialiste que la réunion générale aura lieu le dimanche 11 janvier, à quatre heures du soir, au siège.

Le secrétaire : Henri SURY.

## ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

Aux Anciens Combattants Lillois. Par une note adressée par le Secrétaire de Lille, les membres de l'Association des Anciens Combattants Lillois sont invités par le Secrétaire de Lille, le dimanche 11 janvier 1920 devant la Préfecture de Lille, à 11 heures, à assister à une séance de travail.

# Croissance et Existence

Il y a un proverbe qui dit : « Tel père, tel fils ».

Tel père a été sa croissance, Tel sera son existence.

Il faut donc surveiller, et beaucoup, les enfants dans la période qui va de 8 à 12 ans. Leur avenir physique se décide et se moule. Il faut surveiller leur sang auquel ils demandent trop dans leur crise de développement. Des que vous voyez des enfants, pâles, sans goût, sans entrain, faites-leur prendre quelques Pilules Pink. Elles donnent du sang avec chaque pilule et font toujours le plus grand bien aux enfants en développement.

Écrivez ce qui est dit M. Auguste Crespin, journaliste à Spilbert-des-Champs, par le Brouillon-Auge (Calvados) un patient qui doit être au complet, mais ce ne suffit pas toujours, le grand air.

« Je vous prie de m'envoyer encore 6 boîtes de Pilules Pink, car mon sang est très pauvre et je suis très fatigué. Je vous remercie de tout cœur. »

« Je vous prie de m'envoyer encore 6 boîtes de Pilules Pink, car mon sang est très pauvre et je suis très fatigué. Je vous remercie de tout cœur. »

« Je vous prie de m'envoyer encore 6 boîtes de Pilules Pink, car mon sang est très pauvre et je suis très fatigué. Je vous remercie de tout cœur. »

« Je vous prie de m'envoyer encore 6 boîtes de Pilules Pink, car mon sang est très pauvre et je suis très fatigué. Je vous remercie de tout cœur. »

« Je vous prie de m'envoyer encore 6 boîtes de Pilules Pink, car mon sang est très pauvre et je suis très fatigué. Je vous remercie de tout cœur. »

« Je vous prie de m'envoyer encore 6 boîtes de Pilules Pink, car mon sang est très pauvre et je suis très fatigué. Je vous remercie de tout cœur. »

« Je vous prie de m'envoyer encore 6 boîtes de Pilules Pink, car mon sang est très pauvre et je suis très fatigué. Je vous remercie de tout cœur. »

« Je vous prie de m'envoyer encore 6 boîtes de Pilules Pink, car mon sang est très pauvre et je suis très fatigué. Je vous remercie de tout cœur. »

« Je vous prie de m'envoyer encore 6 boîtes de Pilules Pink, car mon sang est très pauvre et je suis très fatigué. Je vous remercie de tout cœur. »

« Je vous prie de m'envoyer encore 6 boîtes de Pilules Pink, car mon sang est très pauvre et je suis très fatigué. Je vous remercie de tout cœur. »

« Je vous prie de m'envoyer encore 6